

CURAE LAB

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000.000 Euros
Siège social : 27-29 RUE CAUCHY 75015 PARIS

R.C.S. PARIS 841 285 083

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2026**

L'An Deux Mille Vingt-Six,
Et le 24 juin, à 15 :05,
Au siège social,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidente, conformément aux dispositions statutaires.

La société GROUPE GTH, représentée par Monsieur Franck SINABIAN, préside l'Assemblée Générale (ci-après "Monsieur le Président").

Monsieur Eric BACHELIER", commissaire aux comptes, régulièrement convoqué par lettre recommandée en date du 10 juin 2026, est présent.

Le comité social et économique (CSE) de la Société a été régulièrement convoqué par courrier électronique en date du 10 juin 2026, est présent Didier CHARMELOT - Trésorier du CSE représentant du CSE à l'assemblée générale

Philippe LE CORRE - UNSA PHARMA représentant du CSE à l'assemblée générale est excusé.

Monsieur le Président a, préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, exposé que la société GROUPE GTH, en sa qualité de présidente de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société et le rapport spécial relatif aux conventions réglementées.

Monsieur le Président rappelle que l'Ordre du jour de la présente Assemblée Générale est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidente — exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Lecture du rapport spécial de la présidente sur les conventions réglementées visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées;
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Quitus à la présidente pour sa gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Questions diverses et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport de gestion de la présidente à l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
- le rapport spécial de la présidente sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des résolutions proposées au vote ;
- les statuts de la Société ;
- l'extrait K-bis de la Société.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions réglementées ainsi que des rapports du commissaire aux comptes. La discussion est ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions :

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par la présidente et pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes, décide :

- d'approuver dans toutes leurs parties lesdits rapports, ainsi que les comptes annuels (le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 faisant apparaître une perte nette comptable de (24 381) Euros, et les opérations traduites dans ces comptes ; et
- de constater, conformément à l'article 223 quater du CGI, que le montant des amortissements non déductibles s'élève à 0 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et les conventions réglementées, décide d'approuver, dans les conditions prévues par l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

(Quitus à la présidente pour sa gestion)

En conséquence des décisions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de donner à la présidente de la Société, la société GROUPE GTH, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, sur proposition de la présidente de la Société, décide :

(i) de constater que :

- la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à (24 381) Euros ;
- il n'y a pas lieu de doter le compte "Réserve légale" qui est déjà porté à plus du dixième du capital social ;

(ii) et, en conséquence, d'affecter la perte de l'exercice de (24 381) Euros de la manière suivante :

- Par imputation prioritaire sur le compte « Autres réserves », dans la limite du solde créditeur dudit compte à la date de clôture
- Le solde éventuel de la perte non absorbé par le compte « Autres réserves » étant affecté au compte « Report à nouveau »

En conséquence, après affectation :

- Le compte « Autres réserves » est ramené à 100 359 776 Euros
- Le compte « Report à nouveau » s'établit à 10 153 367 Euros

L'Assemblée Générale décide de prendre acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts,

- Exercice clos le 31/12/2024 : Dividendes 0 Euros — Autres revenus : 0
- Exercice clos le 31/12/2023 : Dividendes 0 Euros — Autres revenus : 0
- Exercice clos le 31/12/2022 : Dividendes 0 Euros — Autres revenus : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

(Questions diverses et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

L'Assemblée Générale décide de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir partout où besoin sera toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'Ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé dans le cadre d'un processus de signature électronique DocuSign conformément aux articles 1366 à 1368 du Code civil et dispose de la même force probante que s'il avait été signé sur support papier.

GROUPE GTH

représentée par Monsieur Franck SINABIAN

DocuSigned by:
FRANCK SINABIAN
FAEC190F5C6B42C...

Signé par :

Franck Sinabian

A479A888C567433...

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		CURAE LAB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12									
Adresse de l'entreprise		27 RUE CAUCHY 75015 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		12									
Numéro SIRET*						84128508300025		Néant		*					
								Exercice clos le, 31122025							
				Brut 1				Amortissements, provisions 2				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA											
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB				AC							
		Frais de développement *		CX				CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		32 168		AG		20 939		11 229			
		Fonds commercial (1)		AH				AI							
		Autres immobilisations incorporelles		AJ				AK							
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL				AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN				AO							
		Constructions		AP				AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR				AS							
		Autres immobilisations corporelles		AT		6 311		AU		2 546		3 765			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV				AW							
		Participations		CS		78 995 315		CT		795 000		78 200 315			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU				CV							
		Créances rattachées à des participations		BB		5 507 525		BC				5 507 525			
		Autres titres immobilisés		BD		400 000		BE				400 000			
		Prêts		BF				BG							
		Autres immobilisations financières *		BH				BI							
		TOTAL (II)		BJ		84 941 319		BK		818 485		84 122 834			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements		BL				BM							
		En cours de production de biens		BN				BO							
		En cours de production de services		BP				BQ							
		Produits intermédiaires et finis		BR				BS							
		Marchandises		BT		7 575		BU		7 575					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV				BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		4 551 357		BY				4 551 357			
		Autres créances (3)		BZ		32 625 192		CA				32 625 192			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)		CD				CE							
		Disponibilités		CF		318 442		CG				318 442			
		Charges constatées d'avance (3) *		CH		75 314		CI				75 314			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ		37 577 880		CK		7 575		37 570 305				
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW												
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM												
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN												
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		122 519 198		IA		826 060		121 693 139				
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP				(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :				Stocks :				Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise					CURAE LAB		Néant		*
							Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)						DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,						DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK			DC	
	Réserve légale (3)						DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours				B1			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ			DG	100 384 157
	Report à nouveau						DH	10 153 367	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	(24 381)	
	Subventions d'investissement						DJ		
	Provisions réglementées *						DK	1 357 492	
	TOTAL (I)						DL	111 881 635	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	
Avances conditionnées						DN			
TOTAL (II)						DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP		
	Provisions pour charges						DQ	126 917	
	TOTAL (III)						DR	126 917	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS		
	Autres emprunts obligataires						DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	114	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI			DV	3 046 486
	Instruments financiers à terme						DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	5 352 467	
	Dettes fiscales et sociales						DY	1 227 360	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ		
	Autres dettes						EA	58 160	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB		
TOTAL (IV)						EC	9 684 586		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation *						(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							121 693 139		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital					1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			Écart de réévaluation libre				1D		
			Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *					EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	9 684 586	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	114		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CURAE LAB							Néant ☐		*	
			Exercice N							
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	22 120	FB		FC	22 120		
	biens *		FD		FE		FF			
	Production vendue		FG	11 986 519	FH	(299 008)	FI	11 687 511		
	services*									
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	12 008 639	FK	(299 008)	FL	11 709 631		
	Production stockée*							FM		
	Production immobilisée*							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)							FP	126 766	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							FI		
	Autres produits (1) (11)							FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	11 836 397	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
	Variation de stock (marchandises)*							FT	4 950	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	10 537 638	
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	24 370	
	Salaires et traitements*							FY	810 615	
	Cotisations sociales (10)							FZ	383 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*							GA	12 116
		Sur immobilisations	- dotations aux dépréciations						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*							GC	7 575
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	126 917
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							G1		
	Autres charges (12)							GE	12 526	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	11 919 708	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(83 310)	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	95 503	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur dépréciations							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie							GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières							G2		
	Total des produits financiers (V)							GP	95 503	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	23 067	
	Différences négatives de change							GS	1	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
	Total des charges financières (VI)							GU	23 067	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	72 436		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(10 875)		

Désignation de l'entrepriseCURAE LAB										Néant		*	
										Exercice N			
Produits exceptionnels (7)(VII)										HD			
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7)(VIII)										HH	9 380		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(9 380)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise(IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *(X)										HK	4 126		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 931 900		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	11 956 281		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(24 381)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *								HP			
		- Crédit - bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	95 503		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)								HX			
	(6ter)	Dont - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								RC			
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8			
		dont cotisations facultatives Madelin								A10			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A11			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										9 380			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.